

Avis de constitution

SOCIETE « OUATTARA MAHAMA TRANSPORT » en abrégé « OMT »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 2, Lot 45, Ilot
87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATTARA MAHAMA TRANSPORT
» en abrégé « OMT »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en CÔTE D'IVOIRE :

Transport de marchandises ; Transport de personnes ; Location de véhicules ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 2, Lot 45, Ilot
87

Dirigeant(s) M OUATTARA MAHAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10216 du 13/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66064/GTCA/RC/2023 du 13/09/2023

